

La BAULE

41 ÈMES
SESSIONS
NATIONALES
D'ÉTUDE ET DE PERFECTIONNEMENT

**PROGRAMME
DOSSIER D'INSCRIPTION**

5 AU 7 JUIN 2019

PALAIS DES CONGRÈS ATLANTIA



Invitation



Bienvenue à bord !

Nous sommes heureux de vous accueillir dans la région nazairienne pour les 41^{èmes} Sessions Nationales de l'AFIDTN.

La région est surtout connue pour le gigantisme de ses constructions navales. Sont sortis des chantiers, les célèbres paquebots « Le France », « Le Queen Mary » ...

La région ne manque pas d'attraits touristiques : les marais salants de Guérande, le petit beurre nantais ... La Baule est reconnue comme plus belle plage d'Europe pour son sable fin.

Dans cette région qui a le vent en poupe, le Centre Hospitalier de Saint-Nazaire, le CHU et l'ECHO de Nantes et le Centre Hospitalier de La Roche-sur-Yon ont « mis leur grain de sel » dans l'organisation en partenariat avec l'AFIDTN.

Nous vous invitons à prendre le large dans les différentes thématiques qui seront abordées : la Pratique Avancée, la gestion de la douleur, l'hypnose, et bien d'autres sujets d'actualité que vous allez pouvoir découvrir dans ce programme.

Embarquons maintenant vers un nouvel horizon riche de partage d'expérience, de connaissances, d'échanges professionnels autour de la prise en charge des patients insuffisants rénaux.

Gladys CHEDALEUX

*Cadre de Santé Néphrologie Dialyse
Responsable du Comité Local d'Organisation,
Centre Hospitalier de Saint- Nazaire*

Sommaire

LIEU DES SESSIONS / ACCÈS	04
TRANSPORTS	05
INFORMATIONS PRATIQUES	06
PROGRAMME	08
BULLETIN D'INSCRIPTION	21
PARTICIPATION ATELIERS / SESSIONS ÉDUCATIVES	23
RÉSERVATION DÉJEUNERS	25

Ils ont participé à la réussite de ces sessions

- **La Responsable du Comité Local d'Organisation**
Madame Gladys CHEDALEUX, Cadre de Santé Néphrologie Dialyse, Centre Hospitalier de Saint-Nazaire.
- **Le Comité Local d'Organisation**
Les équipes soignantes des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie publics, privés et associatifs de Saint Nazaire, Nantes, La Roche-sur-Yon.
- **Le Conseil Scientifique et de Perfectionnement de l'AFIDTN.**
- **Les Administrateurs et Chargés de Mission de l'AFIDTN.**
- **Les Exposants et Partenaires de l'AFIDTN.**

Lieu du Congrès

Palais des congrès Atlantia
119 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
44500 La Baule-Escoubac

Coordonnées GPS :
Latitude : 47.28244 / Longitude : -2.41006

Plan d'accès



Transport



AVION

Depuis l'aéroport de Nantes : www.aeroport.nantes.fr

AIRFRANCE  
Global Meetings & Events

Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Code identifiant : **34711AF**

Valable au transport du : **29/05/2019** au **14/06/2019**

Retrouvez le lien de réservation sur notre site internet : www.afidtn.com



TRAIN

- 3 TGV directs de Paris à la Baule et de La Baule à Paris :
 - Paris → La Baule : 8h43-11h46 _ 12h36-15h46 _ 18h43-21h43
 - La Baule → Paris : 8h08-11h17 _ 14h07-17h22 _ 17h08-20h16
 - 23 navettes par jour via Nantes.
 - La Baule dispose d'une gare SNCF située en plein cœur de ville.
- Réservation : **www.oui.sncf**

Réduction : Bénéficiez de réductions congrès pour vos titres de transport SNCF (20% du tarif normal aller/retour). Demander le coupon de réduction sur votre bulletin d'inscription



VOITURE

Un maillage routier gratuit sur tout le grand ouest (Normandie, Bretagne et Pays de La Loire)



BUS

Si vous souhaitez emprunter les transports en commun pour vous déplacer dans la Presqu'île, vous avez la possibilité d'utiliser le réseau Lila Presqu'île.

Le réseau Lila est composé de lignes régulières :

- **Ligne 1** : Guérande - La Baule
- **Ligne 13** : La Baule - Pornichet - Saint-Nazaire
- **Ligne 20** : La Baule Bus - Navette interne à La Baule

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site **www.lilapresquile.fr** ou contactez le 02 40 62 32 33



TAXI

Facilitez-vous la vie en appelant le 3443. Un serveur vocal vous permet de commander votre taxi pour une prise en charge plus rapide (1 euro l'appel + coût d'un appel).



PARKING

- **Parking Gare de la Baule - Adonis**
Avenue du Maréchal Franchet d'Esperey, 44500 La Baule-Escoublac
- **Parking d'Agen**
Avenue d'Agen, 44500 La Baule-Escoublac
- **Parking Palais des Congrès**
Avenue d'Agen, 44500 La Baule-Escoublac
- **Parking du Casino**
Avenue du Capitaine de Forge, 44500 La Baule-Escoublac



Informations Pratiques

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous en renvoyant les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription avant le 6 mai pour bénéficier du tarif préférentiel
- Le coupon déjeuners accompagné du règlement avant le 22 mai
- Le bulletin de participation aux Ateliers et Sessions Éducatives avant le 22 mai

Par courriel : contact@afidtn.com

Par courrier : AFIDTN – Avenue des Hauts Grigneux - Immeuble Mach 7 – 76420 BIHOREL

Par fax : 02 35 59 86 25

Inscription en ligne sur le site internet : www.afidtn.com

Dès réception de votre inscription, vous recevrez, par courriel, la convention ou le contrat de formation. Vous recevrez ensuite une convocation avec le récapitulatif de vos réservations (déjeuners, ateliers et session éducative).

Important : Dans un souci d'organisation, au cas où vous ne souhaiteriez pas réserver de déjeuners et/ou Ateliers et/ou Session Éducative, nous vous remercions de nous le spécifier en renvoyant les bulletins correspondants.

DÉJEUNERS

Important ! Nous ne pouvons honorer de ventes de déjeuners sur place. Toute réservation devra être faite avant le 22 mai accompagnée OBLIGATOIREMENT du règlement.

HÉBERGEMENT

Des tarifs ont été négociés par l'office du tourisme de la Baule dans différents établissements. Des chambres ont été optionnées.

Nous vous conseillons vivement de réserver dès maintenant, afin de pouvoir bénéficier de ces avantages.

Retrouvez le lien de réservation sur notre site internet www.afidtn.com.

Les éléments communiqués ont uniquement un caractère informatif et ne sauraient engager la responsabilité de l'AFIDTN.

ENREGISTREMENT

L'accueil des participants et la distribution des documents se feront le mercredi 5 juin 2019 à partir de 07h45, au Palais des Congrès Atlantia – Hall d'accueil (Niveau 0).

BADGES / SÉCURITÉ

Par mesure de sécurité, le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du Palais des Congrès. Des contrôles visuels des sacs et bagages pourront être pratiqués par les agents de sécurité. Toute perte de badge devra être signalée immédiatement au commissariat général Hall d'accueil (Niveau 0). Nous vous rappelons que le badge est strictement personnel et ne pourra être ni prêté, ni donné.

Afin de préserver les intérêts de nos clients, des boîtes de récupération des badges seront à votre disposition près des portes de sortie à la fin des sessions.

ÉMARGEMENT

La feuille d'émargement devra être signée, par chaque participant, chaque demi-journée (matin/ après-midi). Obligation Formation continue.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION - ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation sera remise aux participants à la fin des sessions le vendredi 7 juin 2019. Pour tout départ anticipé, l'heure de départ sera précisée sur l'exemplaire remis aux employeurs et/ou signataires de la convention (selon la législation en vigueur).

Le questionnaire d'évaluation qui se trouvera dans les pochettes, est à remplir et à remettre aux banques d'accueil avant votre départ.

INFORMATIONS

L'équipe AFIDTN à votre écoute est soucieuse de répondre à vos questions :

Anne-Marie CADART
Directrice

Marjorie LEDOUX
Inscriptions

Alexandra FERRAND
Exposition

Nadia MULOT
Programme

Tél : 02 35 59 87 52
contact@afidtn.com – www.afidtn.com

MERCREDI



JUIN 2019

PROGRAMME

A partir de 7h45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS – Hall d'accueil – Niveau 0

Auditorium - Niveau 1

08h30

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES SESSIONS

Sous la présidence de :

- **Monsieur Didier BORNICHE**, Président de l'AFIDTN - ROUEN
- **Madame Le Professeur Maryvonne HOURMANT**, Vice-Présidente de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation, Présidente du Conseil Médical et Scientifique de l'Agence de Biomédecine, Chef du service de Néphrologie-Immunologie clinique du CHU de NANTES
- **Monsieur Julien COUVREUR**, Directeur du Centre Hospitalier de SAINT-NAZAIRE
- **Madame Gladys CHEDALEUX**, Cadre de Santé du Service d'hémodialyse, Responsable du Comité Local d'Organisation des Sessions Nationales, Centre Hospitalier de SAINT-NAZAIRE

09h00

REMISE DU PRIX AFIDTN AUX 3 MEILLEURS RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

Par **Monsieur Didier BORNICHE**, Président de l'AFIDTN



1^{er} prix

Johanne PEYREBRUNE, Infirmière, AURAL UDM - CHAMBÉRY

A la poursuite du rein

→ Présentation Vendredi 7 juin 2019 à 9h30



2^{ème} prix

Yolaine DE BRITO, Infirmière coordinatrice de transplantation, hémodialyse, CH - TROYES

La pertinence de la télémedecine dans le suivi des patients transplantés rénaux : nouveaux actes, nouvelle expertise

→ Présentation Vendredi 7 juin 2019 à 10h40



3^{ème} prix

Karine GUIDEL, Infirmière, **Carole DURAND**, Psychologue - ECHO – ANGERS

« Le café des proches » à l'ECHO

→ Présentation Mercredi 5 juin 2019 à 16h10

09h15

REMISE DU PRIX OTSUKA

Par **Lynda LATRECHE-GOUBAUT**, PhD, Medical Advisor Nephrology, Otsuka Pharmaceutical France SAS

Karine GUIDEL, Infirmière, **Carole DURAND**, Psychologue - ECHO – ANGERS

« Le café des proches » à l'ECHO

→ Présentation Mercredi 5 juin 2019 à 16h10



09h20 - 09h50 PAUSE - INAUGURATION DE L'EXPOSITION
Espace Brécat - Niveau 1

09h20
09h50

ATELIER DÉMONSTRATION

NephroFlow®

GAIN DE TEMPS ET TRAÇABILITÉ TOTALE EN DIALYSE GRÂCE À UNE INFORMATISATION AVANT-GARDISTE

09h50
12h00

INFIRMIÈRE DE PRATIQUE AVANCÉE

Modérateur :

Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN, Rouen
Dominique SCHMITT, Vice-Présidente de l'AFIDTN, Strasbourg

09h50 PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE LA PRATIQUE AVANCÉE DES INFIRMIERS EN SOINS GÉNÉRAUX

Un représentant de la DGOS, Ministère de la Santé - PARIS

10h10 DE L'IDE COORDINATRICE DE L'IRC À L'IDE DE PRATIQUE AVANCÉE EN NÉPHROLOGIE, DIALYSE ET TRANSPLANTATION

Ludivine VIDELOUP, Infirmière coordinatrice IRC - Néphrologie / Dialyse / Transplantation - CHU de CAEN

10h30 PERSPECTIVE ET ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE AVANCÉE

Professeur Philippe BRUNET, Néphrologue, Chef du service de Néphrologie et de Transplantation Rénale, Hôpital de la Conception - MARSEILLE

10h50 INFIRMIERS DE PRATIQUE AVANCÉE : UN NOUVEAU MÉTIER EN FAVEUR DU SUIVI DES PATIENTS CHRONIQUES

Docteur Nathalie ALGLAVE, Directrice des Soins, Docteure en éducation, Ph.D., Laboratoire Cultures, Education, Société EA7437 – Equipe ERCEP3 de l'Université de Bordeaux / CRIFPE, Université de Sherbrooke, Québec, Coordinatrice DIF, CHU de NANTES

11h10 - 11h45 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

11h45 PRÉSENTATION DES SESSIONS NATIONALES 2020



12h00 - 13h30 DÉJEUNER
Espace La Verrière - Niveau 2

MERCREDI



JUIN 2019

Auditorium - Niveau 1

13h30
15h00

PROTECTION DE L'ABORD VASCULAIRE

Modérateurs : Lydie FEUILLARD, Limoges – Belina GUILLAUME, Niort

13h30 IMPACT DE LA TECHNIQUE DE PONCTION DE LA FAV SUR LA SÉANCE D'HÉMODIALYSE POUR LE PATIENT ET LE SOIGNANT

Guillaume LOUBIÈRE, Infirmier, Hémodialyse, CHI - POISSY

13h50 ÉVALUATION DU RISQUE INFECTIEUX LORS D'UNE SÉANCE DE DIALYSE SUR CATHÉTER CENTRAL

Mélanie DOYELLE, Infirmière hygiéniste, Dialyse, SANTELYS - LOOS

14h10 LA VIDÉO, UN OUTIL INNOVANT POUR LA CRÉATION DU BUTTON HOLE DESTINÉ AUX INFIRMIÈRES ET AUX PATIENTS

Sabrina BARBOT, Infirmière référente, AURA - PARIS

14h30 – 15h00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



15h00 - 15h30 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION
Espace Brécat - Niveau 1

15h00
15h30

ATELIER DÉMONSTRATION

NephroFlow®

GAIN DE TEMPS ET TRAÇABILITÉ TOTALE EN DIALYSE GRÂCE À UNE INFORMATISATION AVANT-GARDISTE

DISCUSSIONS DES POSTERS - Espace Brécat - Niveau 1

Modérateurs : Dominique ASSOGBA, Paris - Annie VALLAR, Lisieux

L'ADAPTATION DES ANTALGIQUES AUX PATIENTS DIALYSÉS

Ludivine MORISSEAUX, Infirmière, Hémodialyse, CHU - NANTES

APPLICATION SMARTPHONE ESPAIR

Audrey AUDOUAN, Fanny DURRIEU, Infirmières, Néphrologie et Transplantation, CHU Rangueil – TOULOUSE

QUALITÉ EN HÉMODIALYSE : UNE DÉMARCHE PARTICULIÈRE AU CHU DE NANTES

Tristan VÉRITÉ, Infirmier, Hémodialyse chronique, CHU - NANTES

15h30
17h00

D'AUTRES MÉTHODES POUR PRENDRE SOIN

Modérateurs : Marie-Line PEQUIGNOT, Sarlat – Joëlle QUIRICI, Paris

15h30 LA MUSIQUE AUTREMENT, TOUT SIMPLEMENT POUR LES PATIENTS DIALYSÉS

Anne RUBENSTRUNK, Chef de projet, Recherche, Études, Évaluations, Innovation, SANTELYS - LOOS

15h50 BIEN-ÊTRE EN DIALYSE. LA MUSIQUE NOTRE ALLIÉE

Olivier PIQUART, Cadre de santé, Annie BERTHO, Patrice MARION, Infirmiers, AUB Santé - RENNES

16h10 « LE CAFÉ DES PROCHES » À L'ECHO



3^{ème} prix AFIDTN

Karine GUIDEL, Infirmière, Carole DURAND, Psychologue - ECHO – ANGERS

16h30 – 17h00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

17h00
18h30

PROJECTION DU FILM « LE TEMPS RETRANCÉ »

DÉBAT EN PRÉSENCE
DU RÉALISATEUR BENJAMIN SYLVESTRE

18h30 Fin des sessions

JEUDI

6

JUIN 2019

08h30 - 10h00 *Ateliers*

**ATELIER
1**

LE CHEMIN VERS LE BIEN-ÊTRE

Modérateurs : Sylvie DANIEL, Saint Malo - Françoise QUENET, Vannes

08h30 LE TEMPS QUI PASSE, OU PAS !!!

Bernard SCULO, Infirmier, Hémodialyse, CH – SAINT-NAZAIRE

08h45 BOOSTE TON M'AURAL !

Aurélié CAPOCASALE, Agent de Service Logistique, AURAL - CHAMBÉRY

09h00 PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ SPORTIVE ADAPTÉE POUR NOS PATIENTS DIALYSÉS

Catherine RIOCREUX, Cadre de Santé, Dialyse, ARTIC 42 – SAIN-PRIEST EN JAREZ

09h15 MISE EN PLACE DE SOINS SOCIO-ESTHÉTIQUES AU COURS DE SÉANCES D'HÉMODIALYSE : ÉVALUATION POSITIVE DES PATIENTS

Julie DAVIAUD, Adjoint administratif, Néphrologie et Transplantation, CHU - REIMS

09h30 - 10h00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

**ATELIER
2**

TU M'IMPLIQUES... J'APPRENDS

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan - Joëlle MARIN, Marseille

08h30 UN OUTIL LUDIQUE : LE QUIZ ÉVENTAIL DU DIALYSÉ

Marie GIBOUDAUD, Infirmière, AURAL - STRASBOURG

08h45 FORMATION DES PATIENTS À LA DIALYSE PÉRITONÉALE SELON LES RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES INFIRMIÈRES

Magali BESTIN, Infirmière, Néphrologie, Dialyse, Transplantation, CHU - CAEN

09h00 LA PLUS-VALUE D'UNE AIDE-SOIGNANTE DANS UNE UNITÉ D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Marina BELLET, Infirmière d'Éducation Thérapeutique, Immuno Néphrologie, CHU - NANTES

09h15 LA MÉTAPHORISATION COMME MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR LE PATIENT

Vaiana LACROIX, Infirmière, CALYDIAL - VIENNE

09h30 - 10h00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 3

TRANSPLANTATION

Modérateurs : Catherine FOURNIER, Paris - Céline MEIDINGER, Strasbourg

08h30 HYPERTENSION ARTÉRIELLE EN POST TRANSPLANTATION RÉNALE
Rached SFAIHI, Infirmier, Unité de greffe rénale, CHU Hedi Chaker – SFAX – TUNISIE

08h45 GREFFE RÉNALE À PARTIR D'UN DONNEUR VIVANT
Véronique JENDRZEJEWSKI, Caroline LEGRAND, Infirmières, Hémodialyse, CH - VALENCIENNES

09h00 ATELIER PRÉ-TRANSPLANTATION : UN LIEU D'ÉCHANGE
Emilie KARCZEWSKI, Infirmière, Hôpital de jour Néphrologie et Transplantation, CHU - REIMS

09h15 ATELIER ETP « VOUS AVEZ DIT « GREFFE » ?? »
Odile DIDIER, Infirmière référente ETP, CALYDIAL - VIENNE

09h30 - 10h00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



10h00 - 10h30 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION
Espace Brécacat - Niveau 1

DISCUSSIONS DES POSTERS - Espace Brécacat - Niveau 1

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan - Belina GUILLAUME, Niort

L'INFORMATION ET L'ÉDUCATION PAR LES ÉCHANGES ENTRE LES PATIENTS EN DIALYSE PÉRITONÉALE «UN ÉCHANGE DE PLUS»
Marielle COTTEREAU, Infirmière, Néphrologie Adultes, Hôpital Necker - PARIS

CONSULTATION PRÉ DIALYSE ET ORIENTATION DES PATIENTS EN DIALYSE PÉRITONÉALE
Didier BIROTEAU, Infirmier, Néphrologie Adultes, Hôpital Necker - PARIS

ARRÊT CARDIO RESPIRATOIRE INATTENDU EN DIALYSE : STANDARDISATION DES PRATIQUES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE
Sébastien DELBÈS, Néphrologue, Hémodialyse, Groupe Hospitalier – LA ROCHELLE

**10h00
10h30**

JEUDI

6

JUIN 2019

10h30 - 12h00 *Ateliers*

ATELIER
4

ÉQUIPE SOIGNANTE AU SERVICE DU PATIENT

Modérateurs : Huguette CABARRUS, Paris – Annie VALLAR, Lisieux

10h30 LE MALADE, BIEN PLUS QU'UN PATIENT...

Salomé SALING, Enseignant en activité physique adaptée, Hôpitaux Universitaires STRASBOURG

10h45 INFORMER LES FUTURS AMBULANCIERS POUR MIEUX COLLABORER

Tristan VÉRITÉ, Infirmier, Hémodialyse chronique, CHU - NANTES

11h00 L'ARCHITECTURE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Natacha PETIT, Infirmière, Hémodialyse, CALYDIAL - VIENNE

11h15 ENQUÊTE MULTI CENTRES D'ÉVALUATION DE LA CHARGE EN SOINS DIRECTS EN HÉMODIALYSE EN MODALITÉS CENTRE, UDM ET UAD

Maryvonne KLING, Directrice des soins, **Marc LEGENDRE**, Cadre de santé, AUB Santé – SAINT GRÉGOIRE

11h30 - 12h00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER
5

ÉTHIQUE

Modérateurs : Christophe CHAUSSÉ, Marseille - Isabelle RECHATIN, Grenoble

10h30 SITUATIONS D'URGENCE EN DIALYSE : « ET LES AUTRES PATIENTS ? »

Laure BRANDEAU, **Tatum DHENIN**, Infirmières, Dialyse, Polyclinique Bordeaux Nord - BORDEAUX

10h45 PLAINTES CORPORELLES ET AGRESSIVITÉ(S) EN HÉMODIALYSE

Romuald JEAN-DIT-PANNEL, Docteur en Psychopathologie Psychanalytique, Université Bourgogne Franche Comté - BESANÇON

11h00 L'HÉMODIALYSE CHEZ LES SUJETS ÂGÉS

Néji GHAZOUANI, Infirmier Major de la Santé, Hémodialyse, CHU Fattouma Bourguiba - MONASTIR-TUNISIE

11h15 L'ARRÊT DE LA DIALYSE CHEZ UN PATIENT DÉMENT

Barbara BOTTONE, **Florence BOUTTIER**, Infirmières, Hémodialyse chronique, CHU - TOURS

11h30 - 12h00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 6

QUOI DE NEUF EN HÉMODIALYSE ?

Modérateurs : Didier BORNICHE, Rouen - Patricia DUBOIS, Perpignan

10h30 TRAITEMENT D'EAU, PEUT-ON REVALORISER L'EAU « DÉCHET » ?
Johan MARIEL, Infirmier, Dialyse, Clinique Saint Pierre – OTTIGNIES - BELGIQUE

10h45 DIALYSE ET EAU
Mathieu BOUR, Infirmier, AURAL - HAGUENEAU

11h00 PLASMAPHÉRÈSE EN SOINS INTENSIFS DE NÉPHROLOGIE
Mélanie BOUTANT, Amandine ASPARRE, Infirmières, Néphrologie, CH - PERPIGNAN

11h15 INTÉRÊT ET MISE EN PLACE DE LA RHÉOPHÉRÈSE COMBINÉE À L'HÉMODIALYSE DANS LE TRAITEMENT DES COMPLICATIONS VASCULAIRES LIÉES À L'ISCHÉMIE
Cécile KERVARREC, Didier PENOT, Infirmiers, Dialyse, Hôpital Tenon - PARIS

11h30 - 12h00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



12h00 - 13h30 DÉJEUNER
Espace La Verrière - Niveau 2

JEUDI

6

JUIN 2019

13h30 - 14h35 *Ateliers*

ATELIER
7

GESTION DE LA DOULEUR

Modérateurs : Anne-Marie CADART, Rouen - Joëlle QUIRICI, Paris

13h30 ARTÉRITE/ARTHROSE, COMMENT GÉRER LES DOULEURS DE DÉCUBITUS EN CENTRE LOURD

Manon LEDOUX, Infirmière, Hémodialyse, CHU - REIMS

13h45 PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR PAR LA MUSICOTHÉRAPIE EN DIALYSE

Nicolas BRESSY, Infirmier, Dialyse, NephroCare - MAUBEUGE

14h00 UN MOMENT DE RELAXATION AVANT LA BIOPSIE DE GREFFON RÉNAL

Cécile GARNIER, Infirmière, Hôpital de jour Néphrologie et Transplantation, CHU REIMS

14h15 - 14h35 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER
8

ACCOMPAGNEMENT DU PATIENT INSUFFISANT RÉNAL

Modérateurs : Dominique ASSOGBA, Paris - Françoise QUENET, Vannes

13h30 LA CONSULTATION D'ACCUEIL EN HÉMODIALYSE

Amandine LEICK, Infirmière coordinatrice, Hémodialyse, CHU - REIMS

13h45 UNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN CENTRE DE DIALYSE

Stéphanie SERRE, Infirmière, Hémodialyse, CALYDIAL - VIENNE

14h00 PROJET EXPÉRIMENTAL RELATIF AU PARCOURS DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE RÉNALE CHRONIQUE

Christine BIGOT, Responsable régionale des soins infirmiers, NephroCare ARESSY

14h15 - 14h35 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 9

GESTION DES RISQUES

Modérateurs : Lydie FEUILLARD, Limoges - Dominique SCHMITT, Strasbourg

13h30 LA VÉRIFICATION CROISÉE EN DIALYSE : PRATIQUE DE SÉCURITÉ ET DE RESPONSABILISATION

Angeline PENA PRADO, Cadre de Santé, Hémodialyse, CHPM - MONACO

13h45 ADAPTER LA MÉTHODE « CHAMBRE DES ERREURS EN HÉMODIALYSE » AU SEIN D'UNE ASSOCIATION MULTI-SITES

Véronica ANDONIO, Cadre de santé, Hémodialyse, AGAHTIR – SAINT ANDRÉ DE LA ROCHE

14h00 QUAND LA COMPRÉHENSION FACILITE L'APPLICATION... HISTOIRE DE BMR/BHRe

Mélanie DOYELLE, Infirmière hygiéniste, **Odile KUBISZEWSKI**, Infirmière référente Hémodialyse, SANTELYS - LOOS

14h15 - 14h35 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



14h35 - 15h00 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION
Espace Brécat - Niveau 1

JEUDI

6

JUIN 2019

15h00 - 16h05 *Ateliers*

ATELIER 10

HYPNOSE

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan - Joëlle MARIN, Marseille

15h00 LA DOULEUR EN HÉMODIALYSE PEUT-ELLE ÊTRE SOULAGÉE PAR L'HYPNOSE MÉDICALE ?

Christine LARUAZ, Infirmière, Néphrologie et Hémodialyse, Hôpitaux Universitaires – GENÈVE - SUISSE

15h15 L'HYPNOSE EN GROUPE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT MALADE RÉNAL CHRONIQUE

Béatrice MAGNIN, Infirmière, Hémodialyse, ARTIC 42 – SAINT-PRIEST EN JAREZ

15h30 COMMUNICATION HYPNOTIQUE ET HYPNOANALGÉSIE EN HÉMODIALYSE AU CH DE SAINT-BRIEUC

Anne Sophie TUAL, Infirmière, Hémodialyse, CH – SAINT-BRIEUC

15h45 - 16h05 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 11

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Modérateurs : Béatrice BAGHJDASSARIAN, Lyon – Belina GUILLAUME, Niort

15h00 PRISE EN CHARGE DE L'ANÉMIE CHEZ LES PATIENTS HÉMODIALYSÉS CHRONIQUES

Néji GHAZOUANI, Infirmier Major de la Santé, Hémodialyse, CHU Fattouma Bourguiba - MONASTIR-TUNISIE

15h15 LA RECHERCHE INFIRMIÈRE ET PARAMÉDICALE EN NÉPHROLOGIE, DIALYSE, TRANSPLANTATION, EST POSSIBLE ET NÉCESSAIRE

Sonia GUILLOUËT, Cadre de santé, Néphrologie, Dialyse, Transplantation, CHU - CAEN

15h30 EPP SOIGNANTE « ÉVALUER LES PRATIQUES DE DÉPISTAGE DE PLAIES DES PIEDS ET LEUR SUIVI EN HÉMODIALYSE »

Patricia DENIS LE QUELLEC, Cadre de Santé de la commission des soins, pilote des ETT soignantes, **Béatrice CHAMPTIAUX DECHAMP**, Néphrologie, ECHO - NANTES

15h45 - 16h05 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

**ATELIER
12**

UNE AVENTURE HUMAINE

Modérateurs : Marie-Line PEQUIGNOT, Sarlat - Isabelle RECHATIN, Grenoble

15h00 DOCTEUR WILLEM KOLFF

Patrick CAUBERT, Infirmier, Hémodialyse, CHU - REIMS

15h15 LE CORPS FAMILIAL À L'ÉPREUVE DANS LA MALADIE SOMATIQUE HÉRÉDITAIRE ET GÉNÉTIQUE

Romuald JEAN-DIT-PANNEL, Docteur en Psychopathologie Psychanalytique, Université Bourgogne Franche Comté - BESANÇON

15h30 MISSION HUMANITAIRE AU MAROC : PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET ÉCHANGES HUMAINS

Sabrina BOULAY, Infirmière, Soins intensifs de Néphrologie, CHU - REIMS

15h45 - 16h05 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

Sessions éducatives

**16h30
18h00**

NEPHROKIT

INNOVATIONS NEPHROKIT MOZAIK® MINIMOZ POUR LA FAV ET SAMURAI® POUR LES CATHÉTERS

Dr Mokhtar CHAWKI, Néphrologue, Clinique Claude Bernard Capio – ERMONT



OTSUKA

PKRAD ET PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Dr Estelle RICARD-SUTRA, AIDER – MONTPELLIER



PHYSIDIA

LES MISSIONS DE L'INFIRMIÈRE RÉFÉRENTE EN HÉMODIALYSE QUOTIDIENNE À DOMICILE

François TUAL, Responsable Régional, Sylvie GRACET, Sébastien BROSSET, Infirmiers, PHYSIDIA



18h00 Fin des sessions

VENDREDI

7

JUIN 2019

Auditorium - Niveau 1

08h30
10h20

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Modérateurs : Dominique ASSOGBA, Paris - Béatrice BAGHDASSARIAN, Lyon

08h30 ATELIER ETP « HISTOIRE D'EAU »

Caroline VUILLET, Infirmière, AURAL - STRASBOURG

08h50 ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE : CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'APPRENTISSAGE EN LIGNE POUR LES PATIENTS EN IRC

Emma BELISSA, Coordinatrice ETP, RENIF - PARIS

09h10 ASSURER LE SUIVI NUTRITIONNEL DES PATIENTS HÉMODIALYSÉS DU CH DE LUXEMBOURG

Sabrine LIPPENS, Audrey SALAWA, Infirmières, Dialyse, CH - LUXEMBOURG

09h30 A LA POURSUITE DU REIN



1^{ER} PRIX AFIDTN

Johanne PEYREBRUNE, Infirmière, AURAL UDM - CHAMBÉRY

09h50 - 10h20 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



10h20 - 10h50 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION - Espace Brécat - Niveau 1

10h20
10h50

ATELIER DÉMONSTRATION

NephroFlow®

GAIN DE TEMPS ET TRAÇABILITÉ TOTALE EN DIALYSE GRÂCE À UNE INFORMATISATION AVANT-GARDISTE

10h50
12h40

L'INFORMATIQUE AU SERVICE DES SOINS

Modérateurs : Didier BORNICHE, Rouen - Joëlle QUIRICI, Paris

10h50 LA PERTINENCE DE LA TÉLÉMÉDECINE DANS LE SUIVI DES PATIENTS TRANSPLANTÉS RÉNAUX : NOUVEAUX ACTES, NOUVELLE EXPERTISE



2^{ÈME} PRIX AFIDTN

Yolaine DE BRITO, Infirmière coordinatrice de Transplantation, Hémodialyse, CH - TROYES

11h10 LA DÉMATÉRIALISATION TOTALE DU DOSSIER PATIENT EN DIALYSE : C'EST POSSIBLE

Françoise ROUSTEAU, Stéphane MINIER, Infirmiers Référents DPI, Dialyse, ECHO - NANTES

11h30 LES TÉLÉCONSULTATIONS DIÉTÉTIQUES EN DIALYSE : UNE SOLUTION POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE PATIENTS

Anne RUBENSTRUNK, Chef de projet, Recherche, Études, Évaluations, Innovation, SANTELYS - LOOS

11h50 - 12h20 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

12h20 - CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES SESSIONS



12h40 - 14h00 DÉJEUNER - Espace La Verrière - Niveau 2

Bulletin d'inscription

A renvoyer avant le **22 Mai 2019**
- par courriel : contact@afidtn.com
- par courrier :
AFIDTN - Avenue des Hauts Grigneux
Immeuble Mach 7 - 76420 BIHOREL
- par fax : 02 35 59 86 25
- Inscription en ligne sur www.afidtn.com
(paiement sécurisé)
Renseignements : 02 35 59 87 52

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement LA BAULE, du 5 au 7 juin 2019

N° d'organisme de formation : 23 76 00748 76 - N° ODPIC : 2960 - N° SIRET : 344 352 059 00044 - Code NAF : 8559A

PARTICIPANT

Mme Mr Nom/Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville / Pays : _____
Tel : _____ E-mail : _____
Fonction : _____ Service : _____ Nom du cadre de santé : _____
Employeur (Nom de l'établissement) : _____
 Je prends moi-même en charge les frais d'inscription

ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE (Service de Formation Continue, Laboratoire, OPCA¹, Association...)

Raison Sociale : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville / Pays : _____
Personne Référente : Mme Mr Nom/Prénom : _____
Fonction : _____ Tél : _____ Email : _____
 Accepte de prendre en charge les frais d'inscription de :

¹ Si vous mentionnez votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

COÛTS DE FORMATION ET RÈGLEMENT

Jusqu'au 6 mai 2019 : Adhérent AFIDTN : 715 € Non Adhérent : 835 €
A partir du 7 mai 2019 : Adhérent AFIDTN : 815 € Non Adhérent : 921 €
 Facturation à l'issue de la formation (Uniquement si prise en charge par un organisme)
 Ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de l'AFIDTN
 Règlement par virement en date du _____

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 - code guichet : 01787
TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP

COUPON DE RÉDUCTION SNCF / N° AGRÈMENT KLM AIR FRANCE

Je souhaite un coupon de réduction SNCF : Oui Non
N° d'agrément Air France: 34711AF
Réservation Air France :
Retrouver le lien de réservation sur notre site internet : www.afidtn.com

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales de vente de l'AFIDTN

Lu et approuvé : _____ A : _____ Le : _____ Signature et Cachet : _____

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Conformément au RGPD, si vous ne souhaitez pas recevoir nos offres de formation et les actualités de l'AFIDTN, merci de cocher cette case

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande si l'action de formation est complète ou en cas de défaut de règlement des prestations commandées.

Toute inscription entraînera l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULLATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.

- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.

- 100% du coût de la prestation pour toute annulation moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de reporter sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de stage. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un OPCA : Si l'OPCA ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 10 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défait de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441.6 §3 du code de commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/77/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011. Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT D'UNE FORMATION

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou reportés sur une autre formation identique, selon le souhait du client.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme, d'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation, de manger dans les salles de cours et d'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 – Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

ARTICLE 4 – Assiduité du stagiaire en formation

• Article 4-1. Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

• Article 4-2. Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'heure prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle emploi...) de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

• Article 4-3. Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

À l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. L'attestation de présence au stage peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action. Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

- Avertissement écrit,
- Exclusion temporaire,
- Exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration. La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté. Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

ARTICLE 7 – Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

ARTICLE 8 – Responsabilité

L'AFIDTN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets laissés dans les locaux par les stagiaires.

Bulletin de Participation aux Ateliers et Sessions Éducatives

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement
LA BAULE, du 5 au 7 juin 2019

Mme Mr

Nom/Prénom :

Raison Sociale :

E-mail :

ATELIERS DÉMONSTRATION NEPHROFLOW

Je souhaite participer le

- Mercredi - de 09h20 à 09h50
- Mercredi - de 15h00 à 15h30
- Vendredi - de 10h20 à 10h50

ATELIERS du Jeudi de 08h30 à 10h00

Je souhaite participer à

- Atelier 1 – Le chemin vers le bien-être
 - Atelier 2 – Tu m'impliques... j'apprends
 - Atelier 3 – Transplantation
- (1 seul choix possible)

ATELIERS du Jeudi de 10h30 à 12h00

Je souhaite participer à

- Atelier 4 – Équipe soignante au service du patient
 - Atelier 5 – Éthique
 - Atelier 6 – Quoi de neuf en hémodialyse ?
- (1 seul choix possible)

ATELIERS du jeudi de 13h30 à 14h35

Je souhaite participer à

- Atelier 7 – Gestion de la douleur
 - Atelier 8 – Accompagnement du patient insuffisant rénal
 - Atelier 9 – Gestion des risques
- (1 seul choix possible)

ATELIERS du jeudi de 15h00 à 16h05

Je souhaite participer à

- Atelier 10 – Hypnose
 - Atelier 11 – Pratiques professionnelles
 - Atelier 12 – Une aventure humaine
- (1 seul choix possible)

SESSIONS ÉDUCATIVES du Jeudi de 16h30 à 18h00

Je souhaite participer à

- Nephrokit – Innovations Nephrokit Mozaïk® Minimoz pour la FAV et Samuraï® pour les cathéters
 - Otsuka – PKRAD et prise en charge de la douleur
 - Physidia – Les missions de l'infirmière référente en hémodialyse quotidienne à domicile
- (1 seul choix possible)

Au-delà du 22 mai 2019, nous ne pouvons vous assurer une place dans l'atelier ou la session choisie.
Aucune inscription ou modification ne pourra se faire sur place

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Conformément au RGPD, si vous ne souhaitez pas recevoir nos offres de formation et les actualités de l'AFIDTN, merci de cocher cette case

A renvoyer avant le 22 Mai 2019
- par courrier : contact@afidtn.com
- par courrier :
AFIDTN - Avenue des Hauts Grigneux
Immeuble Mach 7 - 76420 BIHOREL
- par fax : 02 35 59 86 25
- Inscription en ligne sur www.afidtn.com
Renseignements : 02 35 59 87 52



AIR FRANCE KLM Global Meetings & Events

La solution transport pour vos événements

La solution idéale pour répondre aux besoins des organisateurs :

- Homologuez simplement vos événements nationaux et internationaux
- Offrez à vos participants des réductions* sur leurs billets d'avion
- Gagnez des billets gratuits avec notre programme de récompense dédié

Renseignements et achats sur www.globalmeetings.airfranceklm.com et toutes les agences de voyage habilitées.

* Réductions sur une très large gamme de tarifs jusqu'à 50% sur le réseau Métropole et jusqu'à 15% à l'international sur tous les vols AIR FRANCE, KLM et leurs compagnies partenaires avec un numéro de vol AIR FRANCE et KLM.



AIR FRANCE KLM Global Meetings & Events

The transport solution for your events

The best solution to meet the needs of organizers:

- Register your international events in just a few clicks
- Offer your attendees discounts on a large selection of public fares*
- Win free tickets with our dedicated reward program

Registration and booking on www.globalmeetings.airfranceklm.com and all authorized travel agencies.

* Discounts on a large selection of public fares up to 15% on international flights on AIR FRANCE, KLM and their partner airlines with an AIR FRANCE or KLM flight number.

Réservation déjeuners

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement LA BAULE, du 5 au 7 juin 2019

L'AFIDTN sélectionne un traiteur de qualité et vous propose des déjeuners assis, comprenant une entrée, un plat, un dessert, eau et café.

Mme Mr Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville / Pays : _____

Tel : _____ E-mail : _____

Fonction : _____ Service : _____ Nom du cadre de santé : _____

Je prends moi-même en charge les frais de déjeuners _____

ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE
(Service de Formation Continue, Laboratoire, OPCA¹, Association...)

Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville / Pays : _____

Personne Référente : Mme Mr Nom/Prénom : _____

Fonction : _____ Tél : _____ Email : _____

Accepte de prendre en charge les déjeuners de : _____

COÛTS DES DÉJEUNERS ET RÈGLEMENT

Je souhaite réserver :

- Le déjeuner du mercredi 5 juin 2019 au prix de 25,00€ TTC
- Le déjeuner du jeudi 6 juin 2019 au prix de 25,00€ TTC
- Le déjeuner du vendredi 7 juin 2019 au prix de 25,00€ TTC

Si vous suivez un régime alimentaire particulier, vous avez la possibilité de commander l'un des repas spécifiques suivants :

- Un repas Végétarien
- Un repas Sans Gluten

Je ne souhaite pas réserver de déjeuners

Règlement à réception d'une facture (Uniquement si prise en charge par un organisme)

Ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de l'AFIDTN

Règlement par virement en date du _____

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 - code guichet : 01787
TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP

Lu et approuvé : A : Le : Signature et Cachet :



*Pansements
Hémodialyse*

PROTECATH



STEPTY



Respirant



Confortable

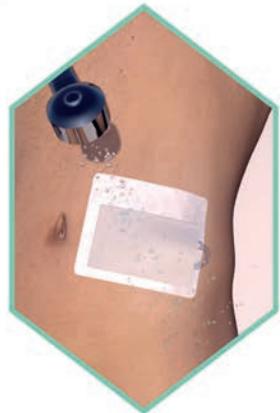


Imperméable



PROTECATH DP

*Pansements
Dialyse
Péritonéale*



**PROTECATH DP
POCHETTE**



Partageons une vision experte et innovante
de la dialyse à domicile



Physidia est aujourd'hui un acteur majeur de la dialyse à domicile. Depuis son origine, l'entreprise française fait de l'innovation et du service ses missions prioritaires pour le confort, la liberté et la sécurité de chaque patient.



**POUR VOS PATIENTS, UNE PLATEFORME ENTièrement DEDIEE
À LA POLYKYSTOSE RÉNALE AUTOSOMIQUE DOMINANTE**



LA MALADIE RENALE GENETIQUE LA PLUS FREQUENTE*



Des informations clés pour améliorer
le parcours de vie de la PKRAD



Des vidéos, des témoignages
et conseils pratiques



Venez vous informer sur tous les acteurs
de la prise en charge ; engagés dans le soutien
aux patients, aux familles et à la recherche



UN SERVICE PENSÉ POUR VOUS

CONSTRUIRE SON ARBRE GÉNÉALOGIQUE EN LIGNE

* Pei Y, Watnick T. Diagnosis and screening of autosomal dominant polycystic kidney disease. Adv Chronic Kidney Dis. 2010;17(2):140-152.



SOYEZ CURIEUX !
WWW.PKKOI.FR